

## OFFRE D'EMPLOI

### Animateur-ice accompagnateur-ice à 80%

### AGRICULTURE PAYSANNE

#### CONTEXTE

L'ADEAR 45 (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) œuvre à la mise en place et à la défense d'alternatives pour une agriculture paysanne dans le Loiret.

Ses missions principales sont :

- L'accompagnement à l'installation agricoles et à la transmission des fermes ;
- La promotion de l'agriculture paysanne ;
- La formation des agriculteurs ;
- L'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques agricoles ;
- La création de lien entre la société civile et le monde agricole ;

L'ADEAR 45 fait partie du réseau régional (ARDEAR) et d'un réseau national (FADEAR), ainsi que du réseau INPACT Centre qui regroupe diverses associations œuvrant dans le champ d'une agriculture citoyenne et territoriale. La Confédération paysanne est un partenaire historique avec qui un travail étroit se fait au quotidien.

#### MISSIONS

Au sein d'une équipe de deux salariés, l'animateur-ice - accompagnateur-ice aura en charge, en lien avec les administrateur-ices :

#### 1/ ACCOMPAGNER LA PERENNITÉ DES FERMES EN AGRICULTURE PAYSANNE (35%)

- Développer l'accompagnement individuel des paysans
- Organisation et déploiement d'une offre de formation pour les paysans
- Organisation de temps d'échange collectifs en lien avec les besoins relevés lors d'entretiens individuels
- Sensibilisation à l'agriculture paysanne :
  - Organisation de temps d'échanges entre citoyens et agriculteurs (soirée débat, conférence, portes ouvertes de ferme...) et en particulier d'une fête paysanne
  - Interventions en établissements agricoles

#### 2/ MISSIONS SUR LA DIVERSIFICATION ET LA RELOCALISATION DES PRODUCTIONS ET FILIERES AGRICOLES (35%)

- Animation et structuration d'une micro-filière en émergence pour la valorisation des blés paysans
- Suivi des Projets Alimentaires Territoriaux du Loiret et capitalisation d'expériences en lien avec le réseau InPACT Centre
- Appui à l'émergence d'autres dynamiques collectives de relocalisation (abattage et découpe d'animaux d'élevage, ateliers de transformation)

#### 3/ MISSIONS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS À L'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE (15%) *en lien étroit avec l'animateur installation transmission*

- Accueil individuel de porteurs de projet
- Participer à organiser la formation « de l'idée au projet »

#### 4/ MISSIONS SUR LA GESTION DE LA VIE DE L'ASSOCIATION (15%)

##### *En lien avec le deuxième salarié et le CA.*

- Organisation et participation aux temps forts de la vie associative (AG, CA)
- Communication sur les actions de l'association en partenariat avec l'ARDEAR
- Participation et / ou animation des réunions avec les partenaires (association du réseau INPACT...),
- Rédaction de bilans et de demandes de financements
- Suivi des budgets, gestion financière
- Organisation, animation des réunions d'équipe (en binôme avec un membre de l'équipe)
- Gestion administrative de l'organisme de formation

#### PROFIL SOUHAITE

##### Formation/expériences :

- Formation supérieure de niveau Bac+3 à+5 (agriculture, développement rural ...) et expérience significative en animation ou en développement agricole et rural ;
- Expériences en gestion de projets, vie associative et syndicale.

##### Compétences :

- Capacité d'animation de groupes et goût pour l'animation ;
- Accompagnement de groupes ;
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise de la bureautique classique et des outils Internet ;
- Méthodologie et ingénierie de projet.

##### Connaissances :

- Connaissance du milieu agricole ;
- Connaissance du milieu associatif : fonctionnement de la vie associative, développement et gestion de projets associatifs, gestion des budgets et de la comptabilité, recherches de financements.

##### Savoir-être :

- Sens du relationnel avec les agriculteurs et tous les partenaires
- Aptitude à travailler seul et en équipe ;
- Sens de l'autonomie, esprit d'initiative et capacité d'organisation impérative ;
- Intérêt et motivation pour l'agriculture paysanne ;
- Capacité d'adaptation.

#### CONDITIONS

- CDD à 80% (28 heures/semaine)
- Salaire selon la convention collective de la Confédération Paysanne
- Permis B et véhicule indispensable (indemnisation des déplacements à hauteur de 0,45 € / km)
- Disponibilités ponctuelles en soirée
- Poste basé à Jargeau (45)
- Embauche prévue à partir du 30 mai 2022

**Envoyer lettre de motivation et CV par courriel uniquement à [roxane.h@adear45.org](mailto:roxane.h@adear45.org)**

**Au plus tard le 17 mars 2022**

Entretiens prévus la semaine 14 (à partir du 4 avril)  
5 rue du Faubourg Berry à Jargeau